

**EPREUVES OUVERTES REGIONALES en salle CADETS à SENIORS**

**CHAMPIONNATS DES HAUTS-DE-FRANCE MASTERS**

**Dimanche 11 décembre 2016**

**Salle Marie Curie - 6, rue Pierre de Coubertin – 60 180 Nogent/Oise**

**CIRCULAIRE TECHNIQUE**

**Programme :**

**CAF/CAM:** 60m - 60mHaies - 200m - 400m - 800m - 1500m - Hauteur - Longueur – Triple Saut - Perche - Poids  
**J à V:** 60m - 60mHaies - 200m - 400m - 800m - 1500m - 3000m - Hauteur - Longueur - Triple Saut - Perche - Poids  
*Les vétérans souhaitant participer au 60mHaies et au Poids avec des caractéristiques différentes de celles des VI (0,99m et 7,260kg) devront veiller à être engagés sur les épreuves qui mentionnent ces caractéristiques et participeront aux épreuves avec les athlètes des catégories correspondantes (ex : Poids 6kg avec les JUM).*

**Inscriptions et confirmations:**

**Engagements libres en ligne sur le site HDFA jusqu'au Jeudi 8 Décembre 2016 à 14h**, puis confirmation au secrétariat pour les courses **et les concours** au plus tard 30 minutes avant l'heure indiquée sur les horaires.

Les athlètes non licenciés la veille de la compétition ne seront pas pris en compte.

Dès la clôture des engagements en ligne, toutes les demandes tardives entrent dans la procédure des « engagements tardifs » et devront s'engager sur place.

*Néanmoins, pour ne pas pénaliser les athlètes, un droit à l'erreur d'un athlète par club sera toléré par le secrétariat mais au-delà, un droit de 20€ par athlète sera réclamé sur place.*

Pour les cadet(te)s, limitation à une seule course à partir de 400m inclus.

**Athlètes extérieurs à la Ligue des Hauts-de-France :** Inscriptions libres en ligne **jusqu'au Jeudi 8 Décembre 2016 à 14h**, pas d'engagements sur place.

Droit de participation de 20€ par athlète à régler sur place au secrétariat.

**Jury :**

**Chaque club participant devra fournir 1 juge licencié + 1 juge licencié supplémentaire par tranche de 10 athlètes. Pénalité de 20€ par juge manquant. Pas de qualification minimale exigée.**

***Les clubs doivent préalablement engager en ligne sur le site HDFA leurs juges au même titre que les athlètes jusqu'au Jeudi 8 Décembre 2016 à 14h.***

Confirmation de présence du jury sur place entre 9H30 et 10H00.

**Modalités techniques :**

Ouverture de la salle à 09H00.

Confirmations pour les courses **et les concours** au secrétariat à partir de 9H30.

Début des épreuves à 10H30.

Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés en fonction du nombre d'athlètes engagés.

En séries, en finales ainsi que pour toutes les courses avec classement au temps, les courses seront formées selon le bilan indoor 2015 et 2016, toutes catégories CJESMA confondues (sauf pour les haies lorsque les hauteurs sont différentes).

Qualification au temps pour les Finales.

Sur le 60m et le 60mHaies, si le nombre de Masters H&F est inférieur à 6, la finale directe sera courue lors des séries.

Sur le 200m et le 400m, le couloir 1 ne sera pas utilisé, courses de niveau toutes catégories confondues.

Sur les concours, le nombre d'essais sera adapté selon le nombre de participants.

Athlète non partant après confirmation ou sans désengagement pour une finale: pénalité de 20€.

**Désengagements possibles pour les finales :**

Les athlètes qualifiés et ne souhaitant pas participer aux finales devront l'indiquer au secrétariat (dans le cas contraire, le règlement n'autorise pas à participer à la suite de la compétition) avant 13H30 pour les 60m Haies et avant 14H00 pour les 60m.